

<b>COMPTE RENDU</b> <i>Ecole Léonard de Vinci</i>		<b>Procès verbal du 2<sup>ème</sup> Conseil d'école</b>	
		<b>2016-2017</b>	
<b>Date</b>	<b>jeudi 9 MARS 2017</b>	<b>Lieu</b>	Réfectoire de l'école

<b>Présents</b>	<p><u>Les représentants du Maire</u> : Mme Delannet, Maire-adjoint en charge des affaires scolaires et Mme Carrière, DGAS.</p> <p><u>La fédération de parents PEEP</u> : Mme Beugré, Mme Himeur, Mme Ravoisier, Mme Canteloup, Mme Cruz, Mme Chatelier Lemaire, Mme Sallier.</p> <p><u>Les enseignants</u> : Mme Le Roy, Mme Savy, Mme Chemin, Mme Georges, Mme Garcia de Viedma, Mme Emsellem, Mme Hammachi, Mme Israël, Mme Prigent, Mme Manderscheid, Mme Pereira, Mme Kauffeisen M. Nicolaï, Mme Humblot, Mme Cohen Jonathan, Mme Potier Rivet, Mme Teysseres, M. Toanen, M. Lebarbier, Mme Arruebo, Mme Merminod, Mme Lantonnet, Mme Macagno.,</p> <p><u>Directrice de l'école</u> : Mme Harmel</p>
<b>Absents excusés</b>	Mme Vivien, Mme Montico ; M. Rosier, Mme Paillard, Mme Jouanneau, Mme Bueno,

<b>Objet de la réunion</b>	<b>Ordre du jour :</b>
	<p>-Bilan du 1<sup>er</sup> trimestre sur le fonctionnement d'école.</p> <p>-Petite section : Rôle de l'Atsem sur le temps de sieste pour permettre le travail scolaire des enfants qui ne dorment pas l'après-midi.</p> <p>-Aménagement de l'espace polyvalent pour la motricité en Maternelle.</p> <p>-Travaux : Remerciement pour l'escalier du parvis et des portes d'entrée.</p> <p>Demandes urgentes : Changement des grilles d'évacuation cour du milieu car dangereuses.</p> <p>Assainissement des remontées d'humidité des bas des murs du dortoir en rez de chaussée et Salle de classe de CPC de Mme Israël.</p> <p>Demande d'aménagement de la cour Péchinez avec un préau pour les jours de pluie.</p> <p>-Dans le cadre de la Refondation de l'école, le nouveau mode d'évaluation, carnet de suivi en Maternelle et Livret Scolaire Numérique (LSU)</p> <p>-Modalités d'inscription des futurs PS et des futurs CP selon la sectorisation.</p> <p>-Les projets pédagogiques 2016-2017 : classes de découvertes, projet d'éducation au développement durable en élémentaire et en maternelle : recyclage, Jardinage et plantation des terrasses.</p> <p>-Fêtes de fin d'année et accueil des familles en fonction du protocole de sécurité.</p>

Points abordés	A retenir selon l'ordre du jour, les points suivants ont été abordés:
<b>Bilan du 1<sup>er</sup> trimestre sur le fonctionnement d'école</b>	<p><b>2016 – 2017 Effectif actuel : 542</b> = Maternelle : 207 Elémentaire : 335</p> <p>207 Cycle I 216 Cycle II 108 Cycle III</p> <p><b>2017 – 2018 Prévision d'effectif: 536</b> =</p> <p>Maternelle : 201 pour 7 classes    Elémentaire : 335 pour 13 classes</p> <p>64 PS + 81 MS+58 GS= 201 élèves 71 CP + 80 CE1 + 75 CE2 + 50CM1 + 58 CM2= 335 élèves</p> <p>201 Cycle I 226 Cycle II 108 Cycle III</p> <p>-Mise en place d'un protocole de sécurité pour les entrées et sorties entre l'éducation nationale, la mairie et la directrice afin de mieux communiquer entre les divers acteurs de l'école, les actions de surveillance pour clarifier la posture de chacun. Protocole envoyé par mail aux familles par la municipalité le 02/12/2016.</p> <p>Actuellement, pas de modification des sorties des élèves par la cour Péchinez. La mise ne oeuvre reste complexe, nous verrons si nous proposons cet aménagement à la rentrée prochaine.</p> <p><u>Pour la Maternelle</u> : L'accueil des enfants de maternelle reste à améliorer car depuis que les parents ne rentrent plus dans l'école : La maitresse est seule dans sa classe et l'Atsem est à la grille ou à la porte pour pointer cantine et garderie du soir. Ceci est une difficulté pour les enfants des PS/GS et de MS qui sont à l'étage, car les maitresses ne peuvent commencer la classe rapidement, même chose le soir, il faut préparer les enfants vers le centre de loisirs plus tôt à 15h45 pour la sortie à 15h55, ce qui de fait, ampute le temps d'enseignement, proprement dit. Au total, 30 minutes sur le temps d'enseignement.</p>

	<p>La communication malgré l'utilisation du blog d'école bien utilisé en maternelle, reste insatisfaisante au niveau des nombreux échanges directs qui pourraient exister entre parents et enseignants, en Maternelle. Nous réitérons que cette relation régulière est nécessaire pour rendre compte des progrès des enfants dans une relation de confiance et le bon fonctionnement de l'Ecole Maternelle. Seul l'Atsem voit les parents, c'est un problème pour les enseignantes. <u>Pour l'élémentaire</u>, au contraire, c'est un vrai gain de temps le matin et le soir, de ne pas faire rentrer les parents dans l'enceinte de l'école.</p> <p><i>Mme Beugré trouve que la sortie est peu satisfaisante le mercredi car beaucoup de parents viennent chercher leur enfant ce qui crée un attroupement.</i></p> <p><i>L'équipe enseignante confirme que c'est mieux depuis que les parents ne rentrent plus sur le parvis.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La sortie d'étude : suite à notre demande de l'année dernière, présence d'un ilotier ASVP à 17h30. Nous remercions vivement la police municipale pour son aide à la sécurité.</li> <li>- Les remplacements des enseignants absents : les enseignants absents sont le plus souvent remplacés. Toutefois, en janvier/février, la période difficile de l'hiver, quelques enseignants n'ont pu être remplacés sur une durée de quelques jours. Les enfants sont alors répartis dans les autres classes ou pris en charge parfois par la Directrice.</li> </ul> <p>Les Atsem qui sont à tour de rôle en formation ne sont pas remplacées. Ce qui rend parfois la gestion plus lourde pour ceux qui sont présents.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Les classes ont participé à de nombreuses sorties pédagogiques dans le cadre du parcours artistique et culturel.</li> </ul> <p>Les parents ont participé physiquement et financièrement aux divers projets, et ils ont donné 13675,00 € pour les 20 classes à la Coop. Ce qui fait une moyenne de 683,75€ par classe. Les parents se montrent très participatifs. On remercie les parents pour leur générosité, qui contribue à l'augmentation des activités dans le fonctionnement des projets de classe qui viennent enrichir l'ordinaire de la classe et du programme d'enseignement tant en élémentaire qu'en Maternelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Les photos de classes ont bien été vendues cette année. L'argent engrangé permet d'alimenter notre projet de jardinage et de végétalisation de la terrasse.</li> <li>-Plusieurs exercices de sécurité ont eu lieu depuis la rentrée : Tous les élèves de la PS au CM2, ont bien réagit grâce à l'action de formation et de sensibilisation des enseignants en amont. Tout s'est bien déroulé.</li> </ul> <p>Incendie : 16/09/2016 et 17/11/2016. Evacuation en moins de 3 minutes en maternelle et en 4 minutes en élémentaire.</p> <p>La commission de sécurité est passée le 14/11/2016 valable pour 4 ans.</p> <p>PPMS : confinement pour avis de tempête: 16 octobre 2016</p> <p>PPMS : intrusion alerte attentat « Je me cache » : 06/12/2016</p> <p>objectifs du PPMS:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-assurer la sécurité des élèves et des personnels</li> <li>-aider à gérer la crise dans l'école</li> <li>-organiser la répartition des missions</li> <li>-appliquer les directives des autorités</li> </ul> <p><i>-Départ en disponibilité annoncé pour la fin du mois de Mars (voire de la semaine) de Monsieur Gérard Malatti, un homme de service qui avait des tâches de gardiennage. Nous souhaitons savoir s'il va être remplacé ?</i></p> <p><i>Réponse : Personne pour l'instant en interne, peut-être une personne en externe.</i></p>
<p><b>Petite section : Rôle de l'Atsem sur le temps de sieste pour permettre le travail scolaire des enfants qui ne dorment pas l'après-midi.</b></p>	<p>L'équipe enseignantes voudrait demander à la municipalité si l'on peut revoir l'organisation du temps de sieste des PS.</p> <p>Les enseignantes de Petite section maternelle souhaiteraient proposer des ateliers aux élèves qui ne dorment plus à la sieste. Sachant que de 12h30 à 13h30, c'est un temps de repos obligatoire mais après 13h30, on ne peut obliger un enfant à dormir. Certains enfants sont prêts actuellement pour participer à des ateliers d'apprentissage. Or, les maitresses de PS doivent surveiller le dortoir et ne peuvent être disponibles pour l'accueil de ces élèves qui au fil de l'année sont de plus en plus nombreux.</p> <p><i>Nous proposons si cela est possible pour la municipalité au niveau de l'organisation, d'avoir la présence de l'Atsem à 13h30 afin de libérer de 13h30 à 14h30 l'enseignante qui pourrait ainsi mener une heure d'atelier avec un groupe d'élèves de PS. La condition de sécurité oblige à ce que la porte de communication entre la classe et le dortoir reste entrouverte afin que l'enseignant reste bien garant de tous les enfants.</i></p> <p><i>Réponse : Mme carrière propose de voir comment les autres écoles maternelle s'organisent. Mais aussi de voir avec la responsable du personnel Mme Donatien.</i></p>

<p><b>Aménagement de l'espace polyvalent pour la motricité en Maternelle.</b></p>	<p>-L'équipe enseignante voudrait demander à la municipalité si l'on peut revoir l'organisation de la salle de motricité et de la salle polyvalente dite « des miroirs ». Nous avons fait connaître le souhait de faire un nouvel aménagement de la salle polyvalente pour y placer la structure Asco de motricité car la salle actuelle de motricité est très petite au regard des effectifs de 30 élèves par classe. Une réunion était prévue pour revoir la faisabilité.</p> <p>-La directrice rappelle que le directeur d'une école peut utiliser les locaux de l'école pour permettre la mise en oeuvre des apprentissages préconisés par le programme d'enseignement.</p> <p><i>Réponse : il faut pouvoir recevoir les enfants le soir dans la salle polyvalente pour les multisports. Mme Delannet propose que nous fassions une période d'essai.</i></p> <p>-Dans le même esprit d'amélioration de nos enseignements en Maternelle, nous avons eu dans le cadre associatif après validation de notre demande, une subvention de la ville de Nogent de 600€ et du Conseil général de 500€ pour l'achat d'éléments complémentaires de la structure pour la motricité. Nous remercions pour ce financement au profit des enfants.</p> <p><i>-La question de la gestion des espaces amène la discussion sur les enfants qui prennent leur goûter assis par terre dans la salle de motricité ? Les enseignants pensent que ce n'est pas hygiénique de manger par terre sur un sol sale. (toutes les classes passent en motricité)</i></p> <p><i>-Mme Leroy évoque également le fait que les enfants qui mangent à la cantine n'ont plus la possibilité d'avoir des entrées s'ils mangent à 13H.</i></p> <p><i>Mme Delannet dit que les animateurs doivent faire remonter les problèmes rencontrés sur le temps de cantine. Elle va revoir avec eux.</i></p> <p><i>-Mme Cruz, parent d'élève, qui participe à la commission des menus est preneuse de commentaires des enseignants et des enfants pour améliorer la qualité des repas.</i></p>
<p><b>Travaux : Remerciements et demandes urgentes</b></p>	<p>Remerciement pour l'escalier du parvis et des portes d'entrée.</p> <p>Néanmoins il y a un PB : la porte d'accès maternelle ne tient pas ouverte, car pas d'aimant ou de crochet. La porte doit être tenue par une personne. Sinon elle se referme, ce qui reste fort dangereux car cette nouvelle porte est sans aucune protection anti pince-doigts. <i>Voir si c'est sous garantie.</i></p> <p><b>Demandes urgentes:</b></p> <p>Changement des grilles d'évacuation cour du milieu car trop dangereuses en l'état.</p> <p>Assainissement des remontées d'humidité des bas des murs du dortoir en rez de chaussée et Salle de classe de CPC de Mme Israël.</p> <p>La réfection du revêtement de la cour maternelle car par temps de pluie, à nouveau, il y a de nombreuses flaques d'eau avec des problèmes d'évacuation : <i>Une expertise est en cours.</i></p> <p><b>Demandes sans caractère d'urgence :</b></p> <p>Demande d'aménagement de la cour Péchinez avec un préau pour les jours de pluie.</p> <p>Aménagement cour maternelle avec un toboggan en accord avec le centre de Loisirs</p> <p><i>Nous interrogeons Mme Delannet et Mme Carrière pour savoir si nous allons avoir cette année l'aménagement sportif des cours de récréation ?</i></p> <p><i>Réponse : M. Hersan est en arrêt pour l'instant. Normalement l'aménagement devrait avoir lieu cette année.</i></p>

<p><b>Nouveau mode d'évaluation : Carnet de suivi en Maternelle et Livret Scolaire Numérique (LSU)</b></p>	<p>Dans le cadre de la Refondation de l'école, le nouveau mode d'évaluation :</p> <p><b>Carnet de suivi en Maternelle</b> : bienveillance et exigence de l'évaluation positive Ce carnet de suivi des apprentissages est réalisé en cohérence avec le nouveau programme d'enseignement de l'école maternelle de mars 2015, qui définit les compétences à acquérir en fin de grande section (attendus de fin de cycle 1). Il tient lieu de livret d'évaluation.</p> <p>L'organisation du carnet se présente ainsi pour chaque domaine d'apprentissage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nom du domaine d'apprentissage.</li> <li>• Liste des attendus de fin de cycle 1 (fin d'école maternelle vers le CP).</li> <li>• Réussites, « petits exploits » décrits ou illustrés.</li> <li>• Bilans des progrès de l'enfant (indicateurs de progrès).</li> </ul> <p><i>L'obstacle rencontré reste l'édition des étiquettes avec les différents items. Mme Carrière propose de voir avec le service reprographie si c'est compatible avec nos formats d'étiquettes (imprimante ou photocopieur). Faire un essai.</i></p> <p><b>Livret Scolaire Numérique (LSU) : du CP à la 3<sup>ème</sup>.</b> <b>Les livrets scolaires de l'école élémentaire et du collège évoluent à compter de la rentrée scolaire 2016</b> pour ne plus former qu'un livret scolaire commun pour la scolarité obligatoire. Les éléments constitutifs du livret sont numérisés dans une application informatique nationale dénommée "livret scolaire unique du CP à la troisième".</p> <p><b>Bilans périodiques des acquis et des progrès de l'élève.</b> Les <b>bilans périodiques</b> portent sur les acquis et les progrès de l'élève, les éléments du programme travaillés, les parcours éducatifs, les éventuelles modalités spécifiques d'accompagnement mises en place, au collège les enseignements complémentaires et des éléments de vie scolaire. Les attestations déjà obtenues : PSC1, ASSR 1 et 2, AER, attestation scolaire "savoir-nager" (ASSN). Ces bilans sont accompagnés d'une annexe de correspondance pour faciliter le dialogue avec les familles. Cette année de mise en place du dispositif, nous avons fait le choix de faire un livret par semestre. Le premier a été remis fin janvier et le deuxième sera remis fin juin. L'année prochaine, il y aura 3 livrets remis à chaque fin de trimestre.</p> <p><b>Communication aux parents pour la sauvegarde : Les parents devront télécharger le LSU en PDF et l'archiver car à la fin de chaque année, ils ne seront plus disponibles sur la plateforme.</b> Seuls resteront les <b>bilans de synthèse en fin de cycle</b>. Niveau à atteindre au bout des trois ans du cycle au regard du socle commun (maîtrise des 8 composantes du socle commun). <i>-Mme Beugré soulève le problème des ordinateurs qui ne sont pas dans toutes les familles ? -Il existe un ordinateur à la maison de la famille, et l'école sera attentive aux parents qui ne peuvent télécharger les livrets de compétences. -A ce jour, nous n'avons toujours pas les codes pour les fournir aux familles. Nous espérons les avoir d'ici le mois de juin.</i></p>
<p><b>Modalités d'inscription des futurs PS et des futurs CP selon la sectorisation</b></p>	<p><b>Pour les nouveaux élèves qui entrent à Léonard de Vinci, les futurs PS nés en 2014.</b> Réunion d'information : <b>le jeudi 8 Juin, de 18h à 19h</b>, dans le réfectoire de Maternelle. <b>Inscriptions à l'école pour 2017/2018</b> <a href="http://www.ville-nogentsurmarne.fr/ecoles.htm">http://www.ville-nogentsurmarne.fr/ecoles.htm</a> Les inscriptions s'effectuent à la Maison de la Famille. En application de la sectorisation scolaire et selon les places disponibles, la répartition par établissement est en fonction du lieu de résidence de l'enfant. Une fois inscrits, les élèves sont ensuite admis par les directeurs des écoles, qui organisent librement les classes.</p> <p><b>Pour les futurs CP</b> : 71 élèves inscrits à ce jour Réunion d'information : <b>jeudi 29 juin de 18h à 19h</b> dans le réfectoire élémentaire. Tous les élèves de GS de l'école Léonard de Vinci ne vont pas systématiquement au CP de l'école Léonard de Vinci. Certains peuvent être inscrits sur l'école Victor Hugo en fonction de leur adresse d'habitation. Un coupon est envoyé à chaque famille pour son lieu d'affectation. <b>Dérogation</b> : Une dérogation à la sectorisation scolaire peut être accordée, à titre exceptionnel, et au regard des effectifs, par le maire, principalement en cas de rapprochement de fratrie ou de réintégration de secteur. Pour ce faire les parents doivent formaliser leur demande auprès du service Enfance – Education – Jeunesse et remplir un dossier, lequel sera étudié lors d'une commission qui se réunit en mai. Cette commission est composée de l'inspecteur de l'Education nationale, du Maire Adjoint chargé du secteur et des directeurs de chaque école. Après la commission, les dérogations ne seront acceptées que si elles sont validées par les services de l'Education nationale, après accord des directeurs d'écoles concernés.</p>

<p><b>Les projets pédagogiques 2016-2017 :</b></p>	<p><b>classes de découvertes pour 76 élèves :</b>  <b>Du 29 Mai au 2 Juin :</b> Les 3 classes de CM2 iront en Normandie sur les traces de la dernière guerre mondiale. Plages du débarquement, mémorial de Caen, découverte du littoral et 3 séances de char à voile.  Participation financière de la moitié par la municipalité et l'autre moitié par les parents.  La directrice remercie les enseignants volontaires qui ont porté ce projet ambitieux.  L'objectif de l'école est de faire partir en fin de parcours scolaire tous les élèves d'un même niveau. Ce qui permet de faire partir une fois dans la scolarité tous les élèves d'une même cohorte.</p> <p><b>En élémentaire et en maternelle, projet d'éducation au développement durable : action-phare du projet d'école.</b>  -Participation à des ateliers de tris lors de l'opération « coup de poing » sur le traitement des encombrants sur la place de la Mairie.  -Intervention de Mme Barth, parent d'élèves dans la classe de CM2C pour former les élèves au tri et au recyclage.  -Deux classes mènent le projet de fabrication de papier recyclé avec tous nos vieux morceaux de papier.  -<b>Recyclage</b> des stylos par « Terracycle » sur toute l'école, afin de financer des actions humanitaires éducatives. 20 KG sur toute l'école ont été récoltés l'année dernière.</p> <p><b>Education à la biodiversité :</b>  -<b>Jardinage et plantation sur les terrasses :</b> deux bandes de jardin ont été créées grâce à l'aide des élus, Mme Maudry, M. Labescat, et avec l'intervention des espaces verts.  -100 bulbes ont été plantés, ils commencent à pointer. Des légumes, des plantes médicinales et aromatiques vont venir compléter ces parterres.  -2 bacs à l'entrée de l'école sont destinés à être plantés avec l'esprit de jardin partagé afin qu'enfants et adultes, puissent en sortant observer et cueillir quelques herbes consommables.</p> <p><b>Projet Eco-gestes :</b> Les 50 élèves de CE2 ont participé à des interventions proposées par la municipalité sur le tri des déchets, les énergies.  Nous remercions Mme Trabet et Mme Maudry, qui toutes deux, animent et mettent en oeuvre ces interventions de qualité sur Nogent en direction des écoles depuis plusieurs années.  L'équipe pédagogique remercie pour cette action en partenariat que nous souhaitons reconduire l'année prochaine.</p> <p><b>Projet de labellisation E3D de l'école en participant cette année à l'écriture du projet. Il s'agit de respecter un cahier des charges et de faire un retour d'expérience</b> en déposant le projet auprès des services de l'éducation nationale de l'Académie.  Ceci mettra en valeur les diverses actions menées et les différents partenariats existants et fera l'objet d'une fiche action dans le nouveau projet d'école 2017 2020.</p> <p><i>-Mme Delannet dit que 2 personnes vont être recrutées dans le cadre du service civique pour les écoles au niveau du tri. Il y en aura 8 personnes en tout à Nogent sur Marne, ayant pour mission de lutter contre le gaspillage alimentaire. Contrat de 26 heures/semaine.</i></p>
<p><b>Fêtes de fin d'année et accueil des familles en fonction du protocole de sécurité.</b></p>	<p><b>La Scène Watteau :</b> Quelques classes seulement participeront à la création de spectacles musicaux et se produiront sur Scène <b>le mardi 27 Juin</b> de 18h à 20h30, les autres classes enregistreront un CD des chants appris pendant l'année.  Demande de la fédération des parents d'élèves pour organiser en fin d'année une fête d'école avec des attractions pour les enfants. Dans cette optique, il y a eu une réunion préparatoire avec la directrice afin de bien anticiper tous les problèmes que cela pourrait poser. La mairie décline l'idée de faire une fête dans un espace vert de la ville mais pourrait ouvrir l'école un samedi matin. Il n'y aurait pas de personnel de service en dehors d'un agent de service pour ouvrir et fermer l'école.  Les conditions de sécurité liées au Plan Vigipirate Attentat ne nous permettent pas cette année encore d'envisager un fête d'école comme le souhaitent les parents d'élèves.  La directrice propose en fin d'année que chaque enseignant invite les élèves et leurs familles à la visite de la classe à une date déterminée.</p> <p><b>Les parents expliquent leur projet de kermesse :</b> Mme Cruz fait valoir que des portes ouvertes ne sont pas dans le même esprit que la fête de fin d'année qui vient clore l'année scolaire. Date retenue : Samedi 24 Juin.  -Mme Harmel fait valoir sa responsabilité au niveau de l'organisation au regard du protocole de sécurité demandé par les institutions mais aussi du temps en plus demandé aux enseignants. La directrice reste dans l'attente d'une proposition écrite et détaillée des parents pour s'engager au niveau de sa responsabilité. Les parents doivent être en nombre suffisant pour respecter un taux d'encadrement indispensable pour le bon déroulement d'une kermesse.  -Rappel que l'équipe enseignante n'est pas favorable à la Kermesse. L'idée est d'ouvrir la Maternelle seulement pour une fête de fin d'année.</p>

	<i>-Mme Israël rappelle que l'école n'est plus orientée aujourd'hui vers le côté festif et que c'est aussi une demande de l'institution.</i>
<b>Date du 3<sup>ème</sup> conseil d'école :</b>	<b>Vendredi 16 Juin de 18h à 20h</b>
<b>Fin de la réunion</b>	<i>Concours de dessin proposé par la PEEP : « dessine moi ton ZOO imaginaire » a été proposé aux enseignants et aux enfants.</i>  L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00  Rédigé par Mme Potier Rivet et Mme Harmel